

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201207_13

Séance du 7 décembre 2020

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de la convocation :

30 novembre 2020

Date d'affichage

11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Lydie CHANEZ (procuration à Gérard MUGNIOT), Michaël FUMEY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ).

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Commande groupée de jalons à neige **Facturation aux communes participantes**

M. le Maire rappelle qu'il a été proposé à l'automne d'établir une commande groupée de jalons avec les communes des alentours. Il propose de refacturer le matériel aux communes de Billecul, Doye, Cuvier, Nozeroy au prix coûtant. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition et donne tout pouvoir à M. le Maire pour établir les titres de recettes, pour un montant total de 604,92 € HT, réparti en fonction des commandes des communes concernées.

Commune	Qté.	Couleur	Type	PU	Total
Billecul	30	rouge	PEMD, 1,8 m	3,08 € HT	92,40 € HT
Nozeroy	100	rouge	PVC, 1,8 m	2,41 € HT	241,00 € HT
Cuvier	50	rouge	PEMD, 1,8 m	3,08 € HT	154,00 € HT
Doye	40	rouge	PVC, 2,1 m	2,93 € HT	117,52 € HT
					604,92 € HT

Envoyé en préfecture le 11/12/2020

Reçu en préfecture le 11/12/2020

Affiché le 11/12/2020



ID : 039-200057115-20201207-DCM_20201207_13-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE

A blue ink handwritten signature of Florent Serrette, written in a cursive style over the printed name.